

Communiqué de presse du Conseil administratif

Aux représentant-e-s des médias

23 juin 2021

Projet de budget 2022 de la Ville de Genève

A ce stade de l'élaboration du projet de budget 2022 de la Ville de Genève, les perspectives fiscales ne permettent pas au Conseil administratif de garantir l'octroi des annuités, tant pour le personnel de la fonction publique municipale que pour le personnel du domaine de la petite enfance.

Dans ce contexte et afin de garantir le maintien des prestations à la population, une délégation du Conseil administratif, composée de la Maire Frédérique Perler, de la Conseillère administrative Christina Kitsos et du Conseiller administratif Alfonso Gomez, a rencontré les représentant-e-s du personnel de la Ville et les signataires de la Convention collective de travail (CCT) du personnel des structures d'accueil de la petite enfance.

Le Conseil administratif a informé officiellement les partenaires sociaux de cette situation. S'agissant de la petite enfance et dans le cas où les mécanismes salariaux ne pourraient pas être garantis dans le budget 2022, le Conseil administratif a incité les partenaires sociaux signataires soit à dénoncer la CCT conformément au délai prescrit, d'ici au 30 juin 2021, soit à passer un accord permettant la suspension temporaire des mécanismes salariaux. La décision finale quant au versement des mécanismes salariaux sera prise lors du vote du budget 2022 par le Conseil municipal.

La situation sera évaluée par le Conseil administratif après réception des prochaines estimations fiscales, qui sont attendues en juillet et en octobre, et en fonction de l'ensemble des arbitrages autour du projet de budget 2022, qui s'annonce très difficile.

Contacts

Mme Christina Kitsos, Conseillère administrative en charge de la cohésion sociale, en contactant Mme Manuelle Pasquali, adjointe de direction responsable de la communication, Département de la cohésion sociale et de la solidarité
079 446 40 13 – manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch

M. Alfonso Gomez, Conseiller administratif en charge des finances, en contactant Mme Anna Vaucher, collaboratrice personnelle
Département des finances, de l'environnement et du logement
022 418 22 40 - 078 760 97 97 - anna.vaucher@ville-ge.ch

Octroi d'une subvention à l'association Arta Sperto

Le Conseil administratif a validé l'octroi d'une subvention ponctuelle de CHF 100'000.- à l'association Arta Sperto, portée par le curateur artistique Olivier Kaeser, pour sa manifestation artistique pluridisciplinaire Dance First Think Later – danse, performance et arts visuels (DFTL), qui aura lieu au Commun du 27 août au 14 octobre 2022.

Contact

Mme Sarah Margot, responsable communication
Service culturel – Département de la culture et de la transition numérique
022 418 65 75 - sarah.margot@ville-ge.ch

Attribution des deux bourses de la Ville de Genève - Berthoud, Lissignol-Chevalier et Galland 2021

Cette année encore, le Conseil administratif attribuera deux prix de CHF 10'000.- chacun à deux artistes de moins de 35 ans dans le cadre des bourses Berthoud, Lissignol-Chevalier et Galland, dans le domaine des arts plastiques et des arts appliqués.

Contact

M. Félicien Mazzola, collaborateur personnel, Département de la culture et de la transition numérique, 022 418 95 25 – 079 542 66 50 - felicien.mazzola@ville-ge.ch

Octroi d'une subvention au Collectif d'associations pour l'urgence sociale, CauseE

Le Conseil administratif a décidé de verser au CauseE une subvention de CHF 1'000'000.- pour l'année 2021. Ce montant sera prélevé sur le crédit de CHF 1'800'000.- ouvert au Conseil administratif par le Conseil municipal pour l'hébergement d'urgence, tel que voté lors de l'adoption du budget 2021. Cette somme permettra de renforcer le dispositif actuel du CauseE pour les mois d'octobre, de novembre et de décembre 2021. En totalité, 201 personnes pourront y être accueillies, en sus de celles qui sont hébergées à Frank-Thomas ou par des associations subventionnées par la Ville de Genève.

Sous réserve de l'adoption du budget 2022, ce dispositif sera reconduit de janvier à mars 2022.

Contact

Mme Manuelle Pasquali, adjointe de direction en charge de la communication
Département de la cohésion sociale et de la solidarité
079 446 40 13 - manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch